

*Proposition de communication*  
*« Vieillir chez soi, vivre entre soi ? Les habitats intermédiaires en question » (22-24 mai 2013)*

Les nouvelles formes d'habitat pour personnes âgées :  
approche socio-historique d'une « innovation »  
Dominique Argoud, MCF, Université Paris-Est Créteil, Laboratoire REV-CIRCEFT  
([argoud@u-pec.fr](mailto:argoud@u-pec.fr))

Le vieillissement démographique a contribué à ce que les nouvelles formes d'habitat pour personnes âgées fassent l'objet d'un véritable engouement médiatique, si l'on en juge le nombre important de reportages dans la presse écrite et audiovisuelle sur le sujet. Pourtant, le sujet n'est pas nouveau : la volonté de créer des habitats intermédiaires – sous-entendu entre le domicile et l'institution – trouve son origine dans l'invention de la formule du logement-foyer, puis de toute une série de réalisations qui ont essentiellement vu le jour à partir des années quatre-vingt.

Par le biais d'une approche de type socio-historique, nous avons cherché à interroger en quoi les formes d'habitat intermédiaires qui sont apparues en France à partir des années 2000 pouvaient être qualifiées de « nouvelles ». Cette recherche, amorcée dans le cadre du programme de recherche « Vieillissement de la population et habitat » initié par le PUCA, nous a conduit à identifier le rôle structurant des politiques publiques, en particulier des politiques sociales et des politiques du logement. En l'occurrence, en l'espace d'une trentaine d'années, on assiste à une évolution considérable du jeu des acteurs – et des acteurs eux-mêmes – qui contribue à ce que la notion d'« habitat intermédiaire » n'a plus la même signification qu'auparavant.

Concernant notre matériau, nous avons pu prendre appui sur les travaux du Cleirppa et de la Fondation de France portant sur la première génération d'habitats intermédiaires. Quant à la période actuelle, nous avons procédé à un repérage empirique des divers projets et réalisations dont nous avons essayé d'appréhender la relative hétérogénéité à travers une typologie. En particulier, nous avons enquêté de manière plus spécifique sur l'un des idéaux-types qu'est l'habitat groupé auto-géré.

Les nouveaux modes d'habitat, aussi minoritaires soient-ils à ce jour, ne préjugent-ils pas de l'invention d'un nouveau mode de vie au grand âge ? Incontestablement, ces initiatives ont en commun de valoriser l'intégration sociale de la population âgée à la vie de la cité, via une banalisation des formes architecturales, une proximité des centres-bourgs, la recherche d'une mixité des âges, le recours à des intervenants à domicile... Tous ces éléments proviennent de ce que ces nouvelles formes d'habitat ne sont juridiquement pas des établissements sociaux et médico-sociaux ; elles sont délibérément inscrites par leurs promoteurs dans le champ de l'habitat ordinaire. En ce sens, elles sont l'anti-modèle de l'institution collective, qui sert ainsi de repoussoir. Elles jouent sur une vision dichotomique opposant l'hébergement, comme lieu d'enfermement spécialisé et ségréatif, à l'habitat, entendu comme lieu ouvert et intégré à la vie sociale ordinaire. Mais comme nous le verrons, une telle représentation n'est pas dénuée d'ambiguïtés.